Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20261029-81_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents 12
Votants 15
Pouvoirs 3

Date de la convocation : 23/10/2026

Le vingt-neuf octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Laurent SULLEROT, Maire.

Présents : SULLEROT Laurent, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DARBOIS Valérie, DE LORGERIL Bertrand, DUCLOYER Arnaud, ESNAUD Corentin, GICQUEL Jacqueline, HAMON Patrice, LE BLEVEC Mickaël, ROUX Emmanuel, SALMON Marie
Absents excusés : HERVÉ Mattis (Pouvoir à BOUCHET Isabelle), LE COCQ GEFFROY Gwladys (Pouvoir à BOUREL Cécile), OLIVIER Jennifer (Pouvoir à ROUX Emmanuel)
Absents :

Secrétaire de séance : GICQUEL Jacqueline

81/2026	**Travaux de voirie - Validation devis**

Présentation de Monsieur Arnaud DUCLOYER, adjoint à la voirie,

Les membres de la commission voirie se sont réunis pour réaliser un état des lieux de la voirie communal. À l'issue de cette visite, il a été constaté la nécessité de procéder à la réfection de plusieurs ponts transversaux situés sur différents tronçons de route, ceux-ci présentant des dégradations nécessitant une intervention.

Les différents devis établis pour la réalisation de ces travaux sont présentés et soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé à un vote à main levée, constate le résultat suivant pour le choix de l'entreprise :

- ***14 voix pour l'entreprise COLAS,***
- ***1 voix pour l'entreprise ROBERT TP.***

↳ **De prend acte** de la nécessité de réaliser les travaux de voirie énumérés ci-dessus,
↳ **De retenir** l'entreprise COLAS pour la réalisation de ces travaux,
↳ **D'accepter** le de devis de l'entreprise COLAS pour un montant de 14 200.00 € HT soit 17 040.00 € TTC,
↳ **D'Autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent SULLEROT

BRUC-SUR-AFF
(Ille-et-Vilaine)